

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ
DÉMOCRATIQUE,
INCLUSIVE,
SOLIDAIRE
& ÉCORESPONSABLE

SPÉCIAL
6^E PROJET FÉDÉRAL
2023/2027



SOMMAIRE

Dossier spécial 6^e projet fédéral p.05

■ Journées métiers : 1^{ère} étape de co-construction p.06

■ Éléments de diagnostic 2023 : la perception des français p.13

1^{ères} actions : ■ Laïcité et engagement citoyen p.15

■ Schéma directeur des systèmes d'information p.16

■ Faire réseau pour les séjours de demain... p.17

■ ... Et revaloriser les métiers de l'humain p.18

■ Pour un droit au relais pour tous p.19

■ Autodétermination et participation sociale et citoyenne p.21

■ Programme sport p.22

■ Programme culture p.23

Le magazine de la Fédération générale
des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco •
94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60
• Email : accueil@lespep.org • Directeur
de la publication : Fernand Vanobberghen
• Responsable de la rédaction : Agnès
Bathiany • Rédaction : Association R.E.V.E
• Coordination : Malika Haddag.

Conception-réalisation : Obea
Communication • Photos : ©Nanda
Gonzague - Sauf mention : iStock
Images® • Routage : Lamifilm (35) •
ISSN : 1625-4549 • Commission paritaire :
en cours.

ÉDITO



FERNAND VANOBERGHEEN

Président de la Fédération générale des PEP

Un 6^e projet fédéral pour répondre aux enjeux auxquels notre société est confrontée

Ce 6^e projet s'inscrit dans la continuité du précédent en insistant sur le cadre démocratique, inclusif, solidaire et écoresponsable. C'est d'ailleurs ainsi qu'il est intitulé. C'est un document fédérateur et de référence pour l'ensemble du réseau PEP. Il a pour vocation de clarifier nos valeurs, nos positionnements et de donner une cohérence pour les 5 ans à venir à l'ensemble des acteurs.

Il est issu d'une période de co-construction associant les différentes composantes du réseau associatif des PEP, ce qui lui donne ce caractère participatif mis en exergue tout au long de sa rédaction. Cette même démarche s'appliquera à sa mise en œuvre.

Comme mentionné dans son avant-propos, il réaffirme, consolide, donne des points d'ancrage, fixe un cadre et donne du sens.

C'est l'occasion de réaffirmer l'identité des PEP et d'en faire une ambition commune. Dans notre société où les inégalités se creusent, les PEP orientent leur projet de transformation sociale pour que l'accès à tous aux droits fondamentaux soit une réalité quotidienne.

L'engagement est un pilier fort pour recréer du lien et construire avec l'ensemble des acteurs.

« De nouvelles formes d'engagement apparaissent, une solidarité intergénérationnelle est à construire. La participation active des PEP à une politique de la petite enfance (là où tout commence, là où naissent les inégalités) est la meilleure illustration de notre mission d'éducation populaire, comme partenaire de l'école et des services publics » (Introduction du 6^e projet fédéral).

Il souligne l'importance de la pleine participation de tous, dans l'approche globale de la personne et dans la construction d'une société plus démocratique.

Il nous engage à inscrire encore mieux nos actions dans les territoires, qui s'appuieront sur l'appropriation par tous de nouvelles connaissances.

Il souligne notre ambition commune, à savoir

- un engagement pour que chacun puisse exercer sa citoyenneté ;
- un engagement collectif pour un développement durable ;
- un engagement en faveur de l'appropriation du numérique.

“ Retrouvons et
partageons le sens d'un
contrat social ne laissant
personne au bord
du chemin. ”

Il insiste sur les réponses à construire pour répondre aux besoins des personnes, enfants et adultes ou personnes vieillissantes en situation de fragilité.

Il clarifie les rôles et fonctions de chacun des niveaux territoriaux pour amplifier leurs relations respectives de façon à être plus pertinent et efficace sur terrain.

Les trois secteurs (Politiques éducatives vacances, loisirs, culture, sport, Politiques sociales, médico-sociales et de santé, Politiques éducatives sociales de proximité et nos programmes) permettent de développer, de façon transversale, les activités d'accueil et d'accompagnement, dans le cadre de l'éducation populaire qui caractérise les actions du réseau PEP.

Ce sixième projet a l'ambition de répondre aux enjeux et aux exigences de notre temps ; il repose sur la participation de tous et fait l'identité des PEP. Il met en avant la nécessité de « faire fédération, de faire mouvement ».

Ces ambitions incarnent nos valeurs qui s'expriment par la déclaration de Léon Bourgeois, prix Nobel de la Paix et premier président des PEP : « Être libre, c'est d'abord penser l'autre comme un autre soi-même. » ■



AGNÈS BATHIANY

Directrice générale de la Fédération générale des PEP

6^e projet fédéral PEP : mobilisation et déploiement des forces d'un réseau et d'un mouvement

Les associations PEP membres de la Fédération générale des PEP ont fait la preuve, une nouvelle fois en 2023, de leur engagement commun à agir comme force de transformation sociale.

Collectivement, elles ont posé un diagnostic sur la situation sociale et politique en France et à l'international. À l'écoute des perceptions des Français, elles ont conduit une réflexion au regard de leurs valeurs et de leurs moyens d'actions. Résolues à agir pour plus de justice sociale et pour défendre le modèle démocratique, elles inscrivent leur 6^e projet dans la continuité du 5^e (2018-2023) et renouvellent leur stratégie d'une organisation en réseau, s'affirmant comme mouvement. Elles renforcent également leur volonté de favoriser l'engagement citoyen et la pleine participation des personnes accompagnées à chacune des étapes de leur accompagnement, dans la vie associative et plus généralement dans les territoires.

L'élaboration en co-construction du 6^e projet fédéral à l'échelle du réseau PEP et la stratégie de déploiement partagée, coanimée, ont suscité l'adhésion et resteront des principes d'actions incontournables de la réussite de sa mise en œuvre.

Ce nouveau projet est le résultat et l'aboutissement d'une méthodologie large et résolue de co-construction mise en place dès 2022 au sein de toutes les instances fédérales, régionales ou locales (conseil d'administration, des commissions et groupes de travail), s'appuyant sur un rapport d'évaluation, des Journées Métiers ouvertes aux bénévoles et salariés du réseau PEP, la mobilisation des associations départementales, territoriales, régionales au sein du Conseil consultatif des régions, pour conduire au bilan de quatre réunions interrégionales sous la houlette de la tête de réseau et d'un groupe d'élus et de salariés mobilisés.

La réussite de la mise en œuvre du 6^e Projet dépend de notre capacité collective à renforcer cette mobilisation pour coanimer et être co-responsable du déploiement du projet. La mise en place de référents locaux et régionaux pour organiser et structurer la participation et optimisation de la circulation de l'information, l'analyse voire le portage de projets innovants, émergents est une condition de réussite de ce projet. En quelques mois déjà, depuis l'adoption du projet fédéral, des référents « Laïcité » et « Systèmes d'information » ont été nommés, venant compléter les référents locaux Communication ou les référents sectoriels habitués à participer dans les différentes commissions et groupe de travail nationaux. De nouveaux groupes comme « Accompagnement et développement des PEP dans les territoires ultramarins » ou « Droit au relais pour tous » se sont mis au travail.

L'identification de « projets phares » sur tout le territoire national éclaira la mise en œuvre du projet pour chaque axe du Projet fédéral et facilitera l'évaluation et la communication de celui-ci.

Venant compléter les programmes existants (Employeur, Formation Audit Études Conseil, Laïcité, Patrimoine, Europe-International-Migrants) de nouveaux programmes apparaissent dans le 6^e projet, centrés sur les thématiques du développement durable, l'engagement ou la qualité. Ils compléteront et renforceront le travail des trois secteurs métiers historiques des PEP par leurs approches transversales et intersectorielles.

En actualisant les pratiques d'engagement, de représentation et les pratiques participatives propres à l'Économie sociale et solidaire, nous sécuriserons nos responsabilités associatives d'Éducation populaire, de transformation sociale, d'employeur et de gestionnaire dans nos différents champs d'intervention.

Pour cette stratégie, l'alliance et la mobilisation de chacun des membres du réseau est essentielle et le rôle de chacun est d'égale importance.

Un vœu pour 2024 : tête de réseau fédérale, associations départementales, territoriales, régionales ou affiliées, militants et adhérents, bénévoles et professionnels, personnes accompagnées et familles, tous ensemble déployons nos efforts pour que nos valeurs, nos actions contribuent à la concrétisation d'une société démocratique, inclusive, solidaire et écoresponsable.■





MARTINE SALOMÉ

Vice-présidente Projet

L'animation du réseau au cœur des préoccupations des PEP

L'animation du réseau et ses enjeux constituent l'un des principaux sujets du 6^e projet fédéral. Explications de Martine Salomé vice-présidente en charge du projet fédéral à la Fédération générale des PEP.

Solidaires : Il semble que jusque dans la manière de rédiger cette partie importante du 6^e projet, les PEP ont eu à cœur de coconstruire.

Martine Salomé : Absolument, le sixième projet (comme d'ailleurs le cinquième), a vraiment été écrit en co-construction avec le réseau puisque nous avons mis un an à le produire. Le réseau a participé en fonction de ses actions, de ses territoires et des besoins de ses territoires. Le 6^e projet a réellement été écrit par l'ensemble du réseau. Il est ensuite logique que ce projet coécrit soit coanimé en quelque sorte. C'est pourquoi nous avons décidé, au niveau du conseil d'administration fédéral, de mettre en place un dispositif qui permet au réseau de vraiment s'approprier ce projet qu'il a participé à construire et de le mettre en œuvre dans une synergie globale.

Solidaires : Quelles sont les préconisations des rédacteurs ?

Martine Salomé : Au niveau du conseil d'administration fédéral, nous avons prévu d'orienter vers la mise en œuvre des objectifs du 6^e projet, toutes les actions de pilotage conduites par la tête de réseau avec la participation de tout le réseau. Ainsi, il est suggéré aux groupes de travail constitués de collègues du réseau, d'un

responsable ou deux du siège fédéral et d'un ou deux administrateurs, d'articuler sur le 6^e projet leur réflexion pour définir une orientation, des préconisations et un positionnement du réseau au niveau général. Par exemple, pour se tourner vers l'opinion publique.

Nous avons également des Copil (des Comités de pilotage) correspondant à chaque secteur ou programme, dans lesquels les collègues du réseau sont nombreux. Chaque Copil analyse les problématiques d'un secteur et propose au conseil d'administration des orientations et positionnements pour le réseau. Ces analyses prendront en compte les objectifs du 6^e projet.

Enfin, nous sommes en train de constituer un groupe de présidents et de directeurs généraux volontaires pour participer au

pilotage et à la mise en place du 6^e projet.

Ce groupe, nous l'avons réuni le 10 novembre pour la première fois et nous sommes en train de l'étoffer. Sa composition sera validée en décembre. Il s'est fixé pour mission de définir le projet stratégique de mise en œuvre du sixième projet ainsi que ses modalités d'évaluation.

Donc, nous avons construit un dispositif en orientant tout ce qui existe comme initiatives d'animation du réseau vers la mise en œuvre du 6^e projet.

Solidaires : Est-ce que vous diriez que ce 6^e projet est plus abouti que le cinquième ? Ou que c'est celui qui répond aux besoins du moment ?

Martine Salomé : Je dirais qu'il a peut-être encore davantage réuni les collègues du réseau dans une dynamique collective. La différence, ce serait ça. Mais au niveau du contenu du projet, il s'adapte simplement aux questions actuelles qui se posent dans la société et qui se posent, aussi, dans les champs dans lesquels nous intervenons.

Solidaires : Est-ce que ce réseau se dirige aussi vers un mouvement ?

Martine Salomé : La mise en œuvre et l'animation de ce nouveau projet doit nous permettre de faire encore plus mouvement. Et nous espérons que la manière dont chaque association va s'en saisir pour écrire son propre projet va permettre d'élaborer une parole collective qui sera la parole du réseau et qui nous permettra de faire mouvement. ■

UN AN DE CO-CONSTRUCTION, MODE D'EMPLOI



**Après un travail de plus d'un an,
la Fédération générale des PEP a adopté son
6^e projet 2023/2027 lors de son Assemblée générale
de Dunkerque en juin dernier.**

**Adopté à plus de 90 %, ce projet fédéral rappelle
dans son préambule que les PEP ont toujours su**
*« adapter leur action dans le respect de leurs valeurs.
Depuis les orphelins de la Grande Guerre dès 1915
jusqu'aux jeunes et moins jeunes d'aujourd'hui,
sur l'ensemble du territoire, enfermés dans
leur condition sociale, les besoins demeurent ».*

Ce dossier retracera
les différentes étapes
d'élaboration et les
premières actions
mises en place dès
l'été 2023 jusqu'en
décembre 2023.

PARCOURS 1 : PLEINE PARTICIPATION DES PERSONNES : TOUT PART DU PROJET



BRUNO CHESNEAU

Directeur général des PEP du Cher

“ Ça part de choses très concrètes ”

Solidaires : Comment traduire concrètement la pleine participation de tous pour dépasser la seule bonne intention ou même le slogan ?

Bruno Chesneau : Si on s'attache un peu au sens des mots, participer c'est prendre part. Donc, concrètement, à notre niveau associatif, ça consiste à partir du projet associatif, qui doit s'aligner avec le projet fédéral et c'est considérer de prendre part à tous les niveaux du projet associatif. Ça part de choses très concrètes qui peuvent être des actions auprès des personnes jusqu'à là inaudible des associations. De mon point de vue, c'est la seule façon de dépasser la bonne intention et le slogan. Comment crée-t-on les conditions de la participation ? Il faut identifier tous les espaces de vie sociale, de vie citoyenne, dans l'association et hors association, pour considérer que finalement les personnes en situation de handicap ont leur place.

Solidaires : Comment professionnels et bénévoles peuvent-ils permettre cette pleine participation des personnes aux bénéficiaires (qu'on peut appeler aussi usagers) ?

Bruno Chesneau : Le projet est un levier important. Participation et émancipation sont finalement les leviers pour créer les conditions de l'autodétermination, qui est un sujet majeur dans notre secteur. Donc comment les professionnels et les bénévoles permettent-ils cette pleine participation ? Ça vient se nicher dans tous les espaces de la vie sociale et citoyenne du sujet, de la personne, pour investir tous les espaces de la vie sociale, du droit commun et dans le bien commun. Ça passe par la culture, le sport, ça passe par la participation citoyenne. Je parlais tout à l'heure de gouvernance, c'est comment on crée les conditions pour accéder, prendre part dans les espaces de la vie citoyenne. Concrètement, ça part du projet. Le projet consiste justement à appréhender la question du handicap non plus par le handicap mais par les espaces de vie sociale et de droit commun que sont tous les domaines de la vie ainsi que dans le parcours de n'importe quelle personne. ■

PARCOURS 2 : LAÏCITÉ



THOMAS AUMAITRE

Directeur du Centre Le Cosse (PEP Alpes du sud)

Pour Thomas Aumaitre, les problèmes liés au respect de la laïcité vont grandissants.

Solidaires : Qu'avez-vous retenu des ateliers auxquels vous avez participé ?

Thomas Aumaitre : C'est une réflexion commune entre les différents services et les différents établissements qu'on peut trouver au sein des PEP. Donc, en premier lieu, ça m'a permis d'élargir ma vision qui était centrée sur mon établissement avec les problèmes que je rencontre au quotidien. Ensuite, cet atelier nous a permis d'être plus au clair sur la définition de la laïcité, avec des cas concrets. Puis, elle nous a permis de recenser un peu tous les problèmes, tous les cas concrets, toutes les problématiques que l'on peut rencontrer... Cela nous a permis de le transmettre au groupe de réflexion laïcité (un groupe composé d'élus à la Fédération) qui va maintenant travailler sur ces sujets pour apporter des réponses communes.

Solidaires : C'est possible ou gérez-vous forcément ces questions au cas par cas ?

Thomas Aumaitre : Je pense que cela est possible. Il faudra adapter un peu au cas par cas mais il y a quand même beaucoup de grandes



“ Les problèmes que l'on se pose en 2020, on ne se les posait pas en 2010 et les problèmes de 2010 on ne se les posait pas en 2001 ”

lignes. Vous savez, les cas auxquels nous sommes confrontés, il n'y en a pas énormément, une dizaine et ce sont toujours les mêmes.

Solidaires : Le problème est de plus en plus important ?

Thomas Aumaitre : C'est indiscutable. J'ai toujours fait ce métier et je vois bien les problèmes allant grandissant. Les problèmes que l'on se pose en 2020, on ne se les posait pas en 2010 et ceux de 2010 on ne se les posait pas en 2001.

Cet atelier m'a aussi apporté des réponses à des questions précises de droit : « ai-je le droit de refuser telle demande ou suis-je obligé de l'accepter ? » Par exemple, sur des questions concrètes comme la prière, le formateur m'a appris que l'on avait le droit de refuser des choses à partir du moment où elles étaient possibles ailleurs. ■

PARCOURS 3 : PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES



CHRISTIAN ESPIL

Président des PEP 64

“ Faire travailler ensemble, ça dépend de la bonne volonté des uns et des autres ”

Solidaires : Comment on s’y prend pour faire travailler ensemble des salariés et des bénévoles ?

Christian Espil : Je ne sais pas si travailler est le mot exact puisque les uns sont rémunérés et pas les autres. Il y a une différence. En fait, il y a même une différence entre le médico-social et les activités d’éducation populaire.

Le médico-social a une forte identité avec des professionnels très repérés, des conventions collectives, des métiers bien répertoriés. Disons que le personnel n’est pas interchangeable et les bénévoles n’arrivent pas forcément à trouver un intervalle dans ces établissements.

Pour l’éducation populaire, c’est un peu plus facile. Du fait de nos origines, beaucoup d’entre nous viennent du monde de l’éducation et on arrive à donner un coup de main sur les centres aérés, par exemple.



Solidaires : quelles sont vos recettes pour que « la mayonnaise prenne » si on ose dire ?

Christian Espil : Il n’y a pas de recette. Faire travailler ensemble, ça dépend de la bonne volonté des uns et des autres. Dans notre association nous créons des groupes de travail mixtes.

Les administrateurs sont souvent des bénévoles mais ce n’est pas obligé. Nous avons créé des comités d’éthique où nous sommes tous égaux : il n’y a pas de directeur ou de salarié. Les groupes de travail mixtes marchent bien aussi.

On a également les conseils de la vie sociale qui sont des lieux où les professionnels, les bénévoles (toujours administrateurs) et les parents se réunissent pour évoquer la vie des établissements. Donc, nous avons des groupes de travail mixtes et des instances institutionnelles mixtes. ■

PARCOURS 4 : LES PEP, PARTENAIRES OU PRESTATAIRES DES POLITIQUES PUBLIQUES ?



GUILLAUME BALAS

Délégué général de la Fédération Envie et ancien député européen

Le Paradoxe des relations association/institution

Solidaires : Comment fait-on quand on est une association pour trouver sa place face à une institution ?

Guillaume Balas : Il y a deux moyens pour se faire entendre : soit vous êtes vraiment expert sur un sujet et l’État a besoin de vous. Du coup, en compensant un manque, ils ont besoin de votre expertise. Soit vous vous fédérez avec d’autres pour pouvoir peser. Sinon, si vous êtes isolés, que vous n’avez pas de spécificité, c’est compliqué de se faire entendre des pouvoirs publics.

Solidaires : Une institution attend de vous un service ou un partenariat ?

Guillaume Balas : C’est complexe. La Fédération a envie d’avoir comme particularité de ne pas être subventionnée. Cela offre une certaine autonomie par rapport aux pouvoirs publics mais c’est vrai que ces pouvoirs publics sont dans un rapport ambigu : ils ont besoin de vous sur des sujets où ils n’ont pas envie de créer du service ou

“ Il faut démontrer que le service coûterait plus cher à la collectivité si on ne le fournissait pas ”

que ça ne s’y prête pas. Par exemple, dans le domaine de l’insertion, l’État ne saurait pas faire ce que nous sommes en train de faire. Mais d’un autre côté ils attendent aussi que l’on ne coûte pas trop cher. Et c’est là où est le paradoxe : il faut faire la démonstration que le service coûterait plus cher à la collectivité si on ne le fournissait pas.

Solidaires : Ensuite, durant le projet, vous devez vous battre pour votre liberté ou bien, non, une fois qu’on s’est mis d’accord, les choses avancent ?

Guillaume Balas : Non, honnêtement, on n’a pas souffert de ce point de vue-là. C’est vrai que la contractualisation avec les pouvoirs publics se passe bien à partir du moment où les objectifs sont clairs et qu’on tient ce qu’on avait promis de faire. ■

PARCOURS 5 : MARQUE EMPLOYEUR



FRANÇOIS SIEBERT

Directeur Général des PEP Lor'Est
Aujourd'hui retraité

« La marque employeur, c'est ce qui donne envie aux gens de venir chez nous »,

souligne le Directeur Général des PEP Lor'Est. « Beaucoup de salariés recherchent du sens et le sens qu'on peut leur offrir se trouve dans les valeurs que nous portons ».

Solidaires : Comment faire pour attirer les jeunes dans les actions des PEP ?

François Siebert : Je dirais qu'il y a 3 niveaux :

- Attractivité, c'est ce qui donne envie aux gens de venir
- Intégration, c'est la manière de bien les accueillir
- Fidélisation, c'est leur donner envie de rester

En premier lieu, il faut proposer de nous rejoindre pour faire vivre au quotidien les valeurs que nous portons, et les mettre en œuvre. Ensuite on acte une organisation qui puisse répondre aux souhaits des salariés d'aujourd'hui : être bien dans leur métier tout en articulant leur temps professionnel avec leur vie personnelle. Concrètement, on peut proposer des accords d'entreprise plutôt positifs qui vont au-delà du cadre légal ou conventionnel, permettant



“ C'est plus difficile qu'avant. ”

de faire les 35 h sur 4 jours, d'avoir un accord télétravail, de prendre en charge la complémentaire santé à 100 % de la cotisation de base ou encore d'attribuer des jours de congés supplémentaires liés à l'ancienneté.

Solidaires : La question du salaire se pose évidemment...

François Siebert : Oui mais nous ne sommes pas magicien du fait de nos contraintes budgétaires. Je pense que c'est plutôt dans les petits plus à côté, dans l'organisation du temps, dans la confiance qu'on témoigne, dans la souplesse dont on fait preuve pour permettre de mener à bien des missions dans des conditions acceptables que l'on trouve les marges de manœuvre. En fait il faut qu'on arrive à s'adresser au bon public. On doit s'adresser à des jeunes qui ont un projet de transformation sociale, qui partagent l'idée du bien commun et de l'intérêt général. C'est vrai qu'aujourd'hui ça me semble plus difficile qu'avant, mais ça nécessite de retravailler en lien avec les écoles, notamment avec les jeunes qui aimeraient faire des parcours dans le social, le médico-social ou dans l'éducation populaire. ■

PARCOURS 6 : DES PROJETS ET PARTENARIATS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX



MICHEL BASTELICA

Chef de service CMPP Bastia-Moriani Bapu Corsica

Projet WIFFI : très positif, une expérience fantastique, intéressante et riche.

Solidaires : WIFFI marche bien ?

Michel Bastelica : Je suis allé à Bologne. Étant Corse, l'Italie, je connais bien. L'intérêt, c'était surtout la découverte de la façon dont les Italiens travaillent et accompagnent les enfants handicapés. Leur pratique est assez différente de la nôtre, assez novatrice et en avance par rapport à ce qu'on peut faire en France pour le moment. C'était un voyage qui était autour de l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés.

Solidaires : Les problématiques sont les mêmes des deux côtés des Alpes ou les différences socio-politiques jouent trop ?

Michel Bastelica : Non, les problématiques sont les mêmes et ensuite viennent les spécificités locales. Mais c'est surtout les manières d'aborder les questions qui sont différentes. En France, nous avons une administration puissante, très lourde, très centralisée, qui fait que nos organisations découlent de cette administration souvent trop

“ L'atout majeur du projet WIFFI, c'est d'abord la découverte. ”

centralisée. Ce n'est pas du tout le cas en Italie puisque l'Histoire de l'Italie se décline en décentralisation depuis longtemps. L'Italie a des régions très fortes, qui décident de leur politique éducative, sociale et économique ce qui n'est pas toujours le cas en France, même s'il y a des évolutions intéressantes. Ensuite, cette décentralisation italienne ne présente pas que des avantages. Moi, j'ai eu la chance d'aller à Bologne qui est située dans une des régions les plus riches d'Italie, l'Émilie-Romagne. Je suis sûr que si j'étais allé en Sicile ou en Calabre je n'aurais pas du tout vécu les mêmes expériences ou découvert le même investissement.

Solidaires : Quelles perspectives envisagez-vous ?

Michel Bastelica : J'aurai bien voulu travailler sur un échange entre les professionnels de mon établissement et éventuellement une des structures qu'on a visité à Bologne. Ça reste dans un coin de ma tête, j'aimerais bien un jour travailler en ce sens. Je n'ai pas pu le faire pour le moment. D'ailleurs j'étais ravi quand je me suis rendu à la journée des métiers à Montpellier de retrouver les collègues italiens qui nous ont si bien accueillis à Bologne. ■

“ La participation : une bataille politique et culturelle ”

PHILIPPE AUBERT



Lors des Journées Métiers de Montpellier, l'auteur de « Rage d'exister » a ouvert la table ronde consacrée à la thématique de la participation aux côtés de François Saltiel, journaliste, réalisateur et producteur. Nous avons décidé de publier la majeure partie de son discours brillant et vivifiant.

« J'aime la vie, j'aime ma vie et je me suis trouvé des refuges de toutes sortes pour habiter le monde. Je suis un fan de la chanson française, et dans ma tête trotte toujours une mélodie de chansons et de certains films. Je me souviens encore de la musique des « *Jeux interdits* » qui apaisaient mes nuits loin de mes parents dans mon premier foyer. J'ai toujours eu le ressenti d'un espace à franchir entre moi et les autres. Un espace-temps plein d'équivoques et de malentendus. Un entre-deux qui ne débouchait pas forcément sur un entre-nous, mais qui était une voie à conquérir quoiqu'il en coûte. Un pont stable et sûr à construire sur une route de vie chaotique qui ne peut être évitée même s'il faut prendre quelquefois des chemins de traverse ou faire l'école buissonnière pour la trouver.

Il y a plusieurs années, je me suis forgé un duo de concepts pour mieux expliquer ce ressenti. D'un côté celui de validation correspondant à la négation du handicap par mes pairs dits valides. De l'autre celui d'handification, allant jusqu'à éliminer l'hypothèse même de mes capacités.

Je vous propose donc aujourd'hui de considérer comme un mode de traduction

(du latin *transducere*) les moyens de franchissement de cet espace que je viens d'évoquer sans pouvoir bien le définir.

Je vous parle ainsi de mon audace, qui fait parfois de moi le cancre dont parle Prévert, qui dessine avec des craies de toutes les couleurs, sur le tableau noir du malheur, le visage du bonheur.

Traduire sans trahir, naviguer entre validation et handification pour franchir l'espace entre moi et les autres, entre handicapés et valides, faute de meilleur terme. Mais c'est quoi un valide ?

Cette démarche que je viens de vous décrire est profondément fondatrice pour moi, car elle génère un dilemme entre l'expérience sensible et le discours réflexif. J'ai fait des études pour avoir une certaine maîtrise du discours réflexif et de la théorie. Mais je dois reconnaître que je partage avec tout un courant de pensée et de pratiques, avec des auteurs comme Corinne Pelluchon, Baptiste Morizot et d'autres, l'idée que nous avons une bataille politique et culturelle majeure pour restituer au vivant son importance dans la manière de rendre compte de nos existences. Par conséquent, peut-on apprendre à se sentir vivant, à s'aimer en

tant que vivant ? Je ne veux pas perdre ce que j'ai appris avant même de posséder les moyens du discours. Il faut d'abord partir et revenir à cette expérience existentielle. Ma toute première rédaction scolaire faisait part d'une amitié complice et extrêmement profonde entre mon camarade Sylvain et moi alors que nous ne possédions ni parole ni langage. Ce recentrage sur ma sensibilité, sur notre sensibilité, contre la coupure entre nature et culture, est la clé de l'audace créative, intuitive et imaginative dont nous avons besoin. Quel sens donner à ce processus, à ce passage ? D'où part-il ? Où conduit-il ? J'ai affirmé que les personnes en situation de handicap sont toutes des bricoleuses de génie de la vie. Avec peu, elles font beaucoup. Pour moi, leur expérience, notre expérience est un réservoir immense de résilience, de créativité et d'humanité pour notre société, pour notre république. Au moment de passer le bac, je me souviens m'être entendu dire, de façon péremptoire : « À quoi sert d'envisager de passer le bac et de faire des études supérieures, puisque tu n'auras jamais d'activité professionnelle ? Ton destin, c'est de vivre en foyer occupational ».

Beaucoup de choses ont évolué depuis cette époque. Nous sommes maintenant une génération nouvelle. Je l'appelle « *la génération vestiaire* », en référence à la série télévisée du même nom, gentiment insolente et décomplexée. Cette génération en veut plus et peut davantage. Elle ose prendre la parole, communiquer, s'exposer. C'est aussi un mouvement international. Non seulement, cette génération demande qu'on reconnaisse ses droits, mais avant tout ses capacités, ses capabilités, ses habilités, mais aussi ses compétences, ses connaissances, ses œuvres et créations, et ses responsabilités. Elle se veut responsable pour elle, mais aussi pour l'ensemble de la société. Elle se veut pleinement citoyenne. D'ailleurs, je crois profondément que le monde du handicap ne doit jamais s'isoler et se concevoir comme un monde à part. Je défendrais toujours une vision commune de la société ainsi qu'un refus d'appartenance exclusive. Une obligation essentielle pour assurer cette vision commune est de reconnaître les personnes en situation de handicap pour leurs capacités, et non à partir de leurs incapacités.

J'ai donc développé ce point de vue au cours d'un précédent Conseil interministériel du handicap en 2021, en qualifiant ainsi les personnes en situation de handicap de « *bricoleurs de génie de la vie* ». Ce n'était pas une envolée lyrique, mais une façon d'attirer l'attention sur une facette trop peu mise en avant du handicap. Il n'y a pas d'autonomie sans un sujet. Ce sujet, c'est l'individu, la personne singulière. Chacune et chacun d'entre nous est unique.

Et chacune et chacun a besoin d'un processus d'individuation et de socialisation pour exister, et ce à tout âge, tout au long de sa vie.

L'autonomie est une réalité d'interdépendance et de lien avec les autres. Selon Paul Ricœur, être autonome, c'est être identifié par soi et par les autres comme un sujet décideur de ses propres actes. C'est aussi avoir confiance en sa propre capacité d'être ce sujet, cet acteur, cet auteur. L'autonomie d'action et de décision est alors au cœur d'un processus et d'un écosystème d'identification et d'autodétermination qui s'inscrivent dans l'histoire et le développement de chacun d'entre nous, personnes dites valides autant que personnes en situation de handicap. Mais comment s'inscrire positivement dans ce processus, si on est, a priori, du fait de son handicap, présumé incapable et donc irresponsable ? Comment, dans ces conditions, attester de son potentiel ? Toute personne en situation de handicap, quel que soit son handicap, visible ou non, connaît cette épuisante injonction de croire en soi, malgré l'opinion dévalorisante ou agressive des autres. C'est une charge psychique énorme, stérilisante et destructrice. Elle rend souvent difficile, voire même impossible ou inaudible, la construction ou l'expression de sa joie et de sa force de vivre.

Pourtant, nous sommes tous et toutes autonomes dans un cadre contraint. L'autonomie se traduit alors par le fait de pouvoir choisir pour soi-même ses règles de conduite, l'orientation de ses actes, mais

aussi les risques encourus. Bien évidemment, je ne nie pas mes besoins d'aide. L'autonomie n'exclut pas la relation d'aide. Elle exclut la contrainte d'autrui. Alors, elle est intrinsèquement liée à l'interdépendance et au lien avec les autres qui vont être des vecteurs de cette autonomie. L'enjeu, pour les personnes dépendantes et leurs aidants, leurs accompagnants, leurs référents, est au cœur de leurs relations. Ils sont appelés à rechercher et à façonner un équilibre juste, favorable au déploiement de l'autonomie et de l'autodétermination.

J'ai conscience que mes propos renvoient à des pratiques très complexes et très exigeantes, dans lesquelles je me suis toujours plongé. Je travaille ainsi depuis quelques temps notamment sur la figure du duo de compétences pour essayer d'en rendre compte, mais je m'engage aussi fortement sur l'évolution de l'offre de services dans tous les secteurs. C'est notre grand chantier.

Pour conclure, j'ai eu hier soir des échanges très riches avec certaines et certains d'entre vous, une sorte de prélude à cette journée. Je disais hier, comme j'ai eu l'occasion de le dire il y a quelques semaines dans un autre événement des PEP, que j'ai effectué le début de ma scolarité à la croisée des chemins entre éducation nationale et éducation spécialisée, pour le meilleur et pour le pire. Je suis un enfant, un fruit du travail des PEP. Pour cela, je suis reconnaissant. C'est pourquoi il était précieux pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour vous proposer un regard singulier sur la participation». ■



NOS PISTES POUR UN PROJET FÉDÉRAL ENCORE PLUS INCLUSIF ET SOLIDAIRE

À l'issue des Journées Métiers, Kaleido'scop a synthétisé les enseignements, les enjeux et les pistes d'actions des six parcours que le réseau PEP avait définis pour fonder son Projet fédéral 2023-2027 : Agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire et écoresponsable.



Pleine participation et développement du pouvoir d'agir

Enseignements

1. La participation ne se décrète pas, elle s'organise
2. Il y a un changement de paradigme (demande politique aux citoyens)
3. Des freins existent : syndrome du "Tout Le Monde", langages d'experts, système éducatif non participatif, sentiment de défiance des citoyens, conceptions différentes de la participation

Enjeux

1. Travailler sur les conditions de la participation : environnement capacitant, prise de risque, notion de responsabilité, souplesse, temps long, rapport au pouvoir, légitimité de la parole des personnes
2. Apprendre à se taire, à laisser faire, à lâcher prise
3. Travailler la notion de peur liée à la rencontre

Pistes d'actions

1. Formation des professionnels
2. Travailler sur la qualité de vie au travail et le pouvoir d'agir des professionnels
3. Travailler sur les gouvernances (participation des personnes dans la gouvernance)
4. Être force de proposition pour faire évoluer l'écosystème et contribuer à un projet de société renouvelé

Laïcité

Enseignements

1. Chaque situation est unique et requiert une analyse et un traitement en propre
2. Il faut s'extraire de ses représentations liées aux constructions identitaires individuelles (posture professionnelle et bénévole)
3. Chacun est garant des principes et lois républicains

Enjeux

1. Outiller les équipes pour faciliter l'analyse et la concrétisation des situations
2. Favoriser et développer les espaces de dialogue transversaux
3. Permettre la coconstruction d'un cadre collectif (usager/professionnel et bénévoles)

Pistes d'actions

1. Outiller et mobiliser les usagers : produire un outil méthodologique d'analyse et de prise de décision pour l'action
2. Promouvoir l'échange entre les équipes : formations et espaces de dialogue d'intelligence collective en partant de situations de terrain
3. Penser l'accueil des nouveaux professionnels pour une acculturation

Professionnels et bénévoles : quelles complémentarités dans l'action ?

Enseignements

1. L'engagement :
 - L'association crée du lien
 - L'action sert l'épanouissement personnel
 - Importance du cadre pour sécuriser l'action formalisée
 - Difficulté d'équilibrer l'engagement professionnel/bénévole
2. Diversité territoriale
3. Relation salariés-bénévoles :
 - Manque de lisibilité pour les bénévoles
 - Interconnaissance à développer
 - Gouvernance à adapter
 - Se rencontrer dans l'action
 - Repose sur les compétences et la bonne volonté

Enjeux

1. Développer les compétences de chacun au service du projet sans se limiter au statut
2. Développer et valoriser l'engagement bénévole :
 - Favoriser l'engagement bénévole à tous âges
 - Définir les typologies de bénévoles
 - Permettre aux personnes d'exprimer leur engagement dans l'action

3. Clarifier et sécuriser le cadre de la coopération salarié/bénévole :

- Définir la responsabilité juridique de chacun et le cadre réglementaire
- Se prévenir des clivages "élus/terrain"
- Se prémunir des dérives du monde du travail, se recentrer sur le plaisir du don

Pistes d'action

1. Créer des outils
2. S'appuyer sur des dispositifs existants
3. Se recentrer sur les projets : des référents bénévoles dans des projets de bénévoles
4. Des équipes mixtes avec missions et périmètres précis
5. Une réflexion fédérale "qu'est-ce qu'être bénévole ?"
6. Accompagnement des parcours d'engagement
7. Co-construction d'action professionnel/bénévole
8. Travail sur représentations sociales salarié/bénévole
9. Communication multi-secteur : les PEP, source de bénévolat
10. Analyse de pratiques
11. Engagement des bénéficiaires

Les PEP partenaires ou prestataires ?

Enseignements

1. Montée en puissance d'une logique concurrentielle entre différents acteurs (moindres marges de manœuvre)
2. Qualité du partenariat dépendante des interlocuteurs et de relations interpersonnelles (confiance)
3. Le diagnostic et l'évaluation : des éléments de réussite de la conduite d'un projet et moyen d'embarquer les partenaires (avocats convaincus de son bien-fondé)

Enjeux

1. Acculturer les pouvoirs publics à nos valeurs et notre fonctionnement au-delà des cycles électoraux changeants
2. Pérenniser les bonnes initiatives face à des charges administratives ou une complexité de formes juridiques (contractualiser les projets)
3. Concilier les valeurs dans la conduite des projets menés sur les territoires
4. Décloisonner les activités des associations et des acteurs publics fonctionnant en silo

Pistes d'action

1. Renforcer la visibilité de nos valeurs et activités à l'externe et au sein de notre réseau
2. Développer la fonction de plaidoyer et d'outils pédagogiques explicitant les valeurs, le champ d'activité et le fonctionnement des PEP auprès des pouvoirs publics
3. Rester force de proposition pour porter nos valeurs et rappeler aux pouvoirs publics le sens de leur action envers les personnes
4. Militer pour changer le mode d'interaction des relations entre acteurs associatifs et décideurs publics dans la commande publique et les appels à projets

Culture et appartenance au réseau PEP. Vers une marque employeur

Enseignements

1. Une communication interne à développer : métiers, actions et pratiques
2. Une représentation externe à améliorer : grand public, institution, partenaires, etc.
3. Un sentiment d'engagement à cultiver par l'histoire et les valeurs

Enjeux

1. Développer un sens de l'engagement partagé à l'échelle du réseau et des actions
2. Développer la vie du réseau des PEP entre associations : rencontres, partage de pratiques, outils de communication commun (valoriser les pratiques, plateforme de recrutement, etc.)
3. Créer un vrai parcours professionnel : évolution de poste, formation, mobilité géographique, etc.

Pistes d'action

1. Améliorer la politique ressources humaines et la qualité de vie au travail : développer les avantages salariaux, fidéliser, soutenir l'installation, adapter les modalités de travail, etc.
2. Développer et diversifier la communication externe dans une logique de recrutement
3. Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés

De l'Europe à l'international : Projets et partenariats

Enseignements

1. Ensemble des secteurs PEP concernés par de potentiels projets européens et identifier les personnes ressource dans le réseau PEP
2. Développer les projets européens permet d'interroger les pratiques et la configuration des politiques publiques locales et nationales
3. Indispensable d'identifier les partenaires européens pertinents par rapport au projet envisagé et de mobiliser une équipe dédiée

Enjeux / Thématiques de projet

1. L'inclusion sous toutes ses formes et dimensions : scolaire, professionnelle, sociale et culturelle
2. Monter un projet sur un secteur défini (Petite Enfance, Mineurs non accompagnés, Culture, Sport, ...)
3. Identifier les actions systémiques dans d'autres pays pour sensibiliser les acteurs institutionnels à l'inclusion et aux différentes facettes du handicap

Pistes d'action

1. Développer une approche européenne transverse dans les différents secteurs et programmes
2. Constituer une équipe projet européen notamment pour la recherche scientifique
3. Envisager un consortium mais avec d'autres acteurs associatifs français

LA FRANCE RESTE PERÇUE COMME INÉGALITAIRE

Chaque année, la Fédération générale des PEP publie un baromètre de la société inclusive (réalisé par la société Kantar, aujourd'hui Verian). La dernière enquête a conforté les objectifs de notre 6^e projet fédéral. Les Français dénoncent une société marquée par de profondes inégalités.

Le mouvement PEP combat le cloisonnement social et toutes ses actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales.

Le constat n'est en revanche pas le même selon l'âge : les plus de 50 ans sont particulièrement sensibles aux inégalités en matière d'accès au soin et de prise en charge de la dépendance, tandis que l'éducation vient s'ajouter au logement et à l'emploi pour les plus jeunes

Quelles sont, selon vous, les inégalités les plus graves ? Celles qui concernent... (3 réponses possibles)

Les inégalités les plus GRAVES



Focus sur les 18-24 ans



Logement 43% (-6)



Emploi 40% (=)



Education 38% (-11)



Focus sur les 50 ans et plus



Possibilité de se soigner correctement 65% (+7)



Le logement 44% (+7)



Prise en charge des personnes dépendantes 37% (-4)

Base 2023 : Ensemble - n = 1000

S'agissant de l'état d'esprit vis-à-vis de leur activité professionnelle, les Français sont 70 % à citer des sentiments négatifs parmi lesquels l'incertitude (37 %), l'inquiétude (31 %), le stress (31 %), la lassitude (25 %) et la frustration (22 %). Les 50-64 ans se montrent particulièrement las (34 % vs. 25 % pour l'ensemble de la population) tandis que 1 Français sur 2 de 65 ans et plus est confiant (48 %). Concernant la marche du monde, une large majorité de Français considère que le monde dans lequel nous vivons ne va pas bien (81 % dont 39 % qu'il ne va pas bien du tout !). Une perception qui laisse apercevoir un profond clivage générationnel : si 90 % des 50 ans et plus trouvent que le monde va mal, ils ne sont que 66 % chez les jeunes. Dans ce monde qui ne tourne pas rond, selon eux, les Français ont besoin de sécurité et de solidarité : pour 41 % des Français un monde meilleur serait un monde avec plus de sécurité, et pour 38 % un monde avec plus de solidarité. Dans ce contexte, un Français sur deux est préoccupé par son pouvoir d'achat (51 %), loin devant la santé (34 %) l'insécurité (30 %) l'approvisionnement en énergie (30 %) et l'environnement (28 %).

Et pour les 5 ans à venir, la qualité des services publics est l'enjeu prioritaire pour plus de 7 Français sur 10 (73 %). L'indépendance de la France sur le plan énergétique et industriel, la lutte contre le terrorisme et la lutte contre les violences faites aux femmes viennent ensuite et sont prioritaires pour plus de 6 Français sur 10. Concernant les changements à mener en priorité dans le monde du travail : l'augmentation des petits salaires, l'accès à la formation, la qualité de vie au travail, la lutte contre les inégalités et la meilleure répartition des profits sont prioritaires pour plus d'un Français sur deux. Enfin en ce début d'année 2023, une majorité de Français aimerait consacrer plus de temps à leur cercle proche : eux-mêmes en priorité pour 84 % des Français suivi de l'entourage (83 %) et des conjoints (73 %). La perception d'une société inégalitaire se renforce et le niveau d'acceptabilité de ces inégalités reste faible. La société française reste perçue comme une société inégalitaire pour 2/3 des Français. Le niveau est légèrement supérieur à celui de 2022 (68 %, + 2 pts) mais toujours inférieur à ce qui était observé avant la pandémie (78 %

en 2018). Plus précisément, les inégalités dans les domaines de l'accès aux soins et de l'accès au logement restent à la fois les plus graves et les plus répandues aux yeux des Français. Toujours dans le trio de tête le thème de l'emploi recule à nouveau cette année et poursuit sa tendance baissière à l'œuvre depuis 2014 : dans un contexte de baisse du taux de chômage les inégalités sur ce sujet sont jugées moins graves (-3 pts) et moins répandues [-6 pts] que précédemment. À l'inverse, d'autres thèmes progressent dans le classement des inégalités les plus répandues : le transport et les déplacements (12 %, +3 pts), hausse à inscrire dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie, et l'accès aux services publics, qui atteint son plus haut niveau (15 %, +6 pts en 3 ans).

De plus, la sensibilité des Français sur la lutte contre les inégalités reste importante pour une large majorité d'entre eux (un score qui se maintient à son plus haut niveau depuis 2014 à 63 %), par opposition à l'idée d'inégalités acceptables dès lors qu'elles seraient fondées sur le mérite (29 %).

Pour assurer l'égalité des chances en France, les personnes confrontées au handicap sont toujours jugées prioritaires (44 %)

Elles sont notamment citées par plus de la moitié (54 %) des 50-64 ans, suivies des personnes confrontées à la pauvreté (37 %). Les habitants des zones rurales isolées arrivent en troisième position (34 %) devant les personnes âgées et leurs aidant nouvellement ajoutés dans cette question (31 %). Dans ce contexte, l'adhésion aux mesures de lutte contre les inégalités reste stable et ces dernières suscitent l'approbation d'une large majorité de Français.

La formation et le soutien des enseignants pour que les enfants en situation de handicap bénéficient d'une scolarisation à l'école de leur quartier recueille l'adhésion de presque 9 Français sur 10 (88 %).

La laïcité : un élément important de l'identité française mais en perte de vitesse

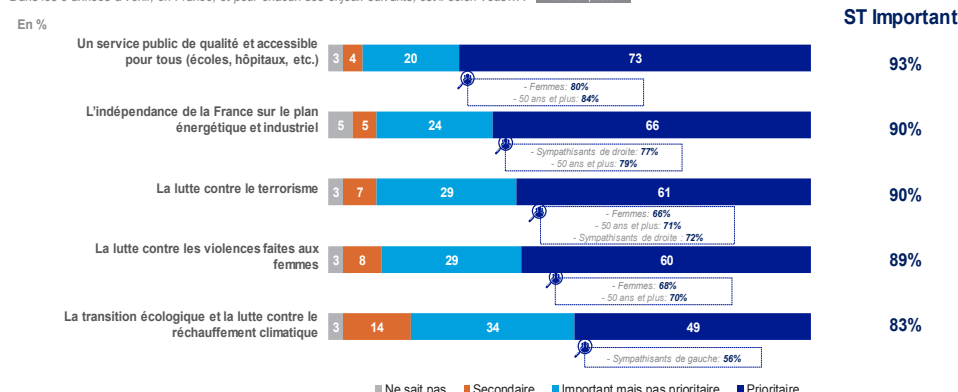
Si la laïcité est toujours un élément important pour 8 Français sur 10 (83 %, -3 pts) c'est un élément essentiel seulement pour un tiers, en baisse par rapport à la précédente vague (33 %, -7 pts).

« La société inclusive » : un concept qui s'ancre chez les Français particulièrement auprès des jeunes et des sympathisants de gauche

La notoriété de l'expression « société inclusive » est stable et confirme sa hausse de l'an passé, avec 7 Français sur 10 qui déclarent avoir déjà entendu cette expression (71 %) et un tiers voyant très bien de quoi il s'agit (35 %, +2 points). Cette connaissance est particulièrement élevée chez les 18-34 ans (82 %), les CSP+ (82 %) et les sympathisants de gauche (83 %). Si près de deux tiers des Français estiment toujours que la société française n'est pas inclusive, ils sont toutefois de plus en plus nombreux à penser qu'elle l'est : 33 % (+ 2 pts) jugent aujourd'hui la société inclusive, un chiffre en constante

La qualité des services publics est l'enjeu prioritaire pour les prochaines années pour plus de 7 Français sur 10. L'indépendance de la France sur le plan énergétique et industriel, la lutte contre le terrorisme et la lutte contre les violences faites aux femmes viennent ensuite tout en étant jugées prioritaires pour plus de 6 Français sur 10.

Dans les 5 années à venir, en France, et pour chacun des enjeux suivants, est-il selon vous... ?



Base 2023 : Ensemble - n = 1000

KANTAR

Fédération des PEP - Baromètre de la Société Inclusive - Vague 8



33

progression depuis 2014. Pour autant, la possibilité pour chaque individu de trouver sa place et de réaliser ce qu'il souhaite dans la vie recule très légèrement cette année et se maintient à un niveau faible : un tiers des Français (35 %, -2 pts) estime aujourd'hui qu'il est possible de le faire. Les rôles de l'État (43 %) et de l'école (33 %) restent prépondérants sur ce sujet : ce sont les premiers acteurs identifiés comme étant capables de créer une société inclusive. La capacité des collectivités locales est en légère hausse cette année (30 %, +2 pts), les personnes âgées de 50 ans et plus sont 39 % à les penser capables de créer une société inclusive. La capacité perçue des associations à œuvrer en faveur d'une société plus inclusive progresse cette année après une baisse depuis 2020 (20 %, +2 pts).

Enfin, la notoriété des PEP se confirme cette année :

Plus d'un Français sur deux (57 %) en ont déjà entendu parler, notoriété plus forte chez les 18-34 ans (68 %), les sympathisants de gauche (67 %) et les sympathisants LREM (69 %). Un quart des Français (25 %) voit bien de quoi il s'agit.

Pleine participation et citoyenneté : la capacité à prendre part à la vie sociale et collective progresse

La possibilité de trouver sa place dans la société et la possibilité de réaliser ce que l'on souhaite en fonction de qui l'on est, est en recul quelle que soit la catégorie

observée exceptée pour les habitants des quartiers prioritaires (39 %, +4 pts). Les Français estiment, de façon encore plus marquée qu'en 2022, que cette participation est moins évidente quand on habite en zone rurale (34 %, -6 pts). En revanche, la possibilité perçue par les Français de prendre part à la vie sociale et collective et aux décisions qui les concernent est en hausse quelle que soit la catégorie considérée. Pour 77 % des Français (+5 pts) les femmes peuvent participer à la vie sociale et collective, 73 % pour les jeunes (+6 pts), 63 % pour les habitants des quartiers « politiques de la ville » (+4 pts) 63 % pour les personnes âgées (+7 pts). Malgré un bond de 10 points, les personnes en situation de handicap sont perçues comme ayant le plus de difficultés à prendre part à la vie sociale et collective avec 59 % des Français qui pensent qu'elles ont la capacité de le faire. Dans ce contexte, les mesures proposées pour donner sa place à chacun sont jugées importantes par une large majorité de Français. La possibilité de donner son avis et l'accessibilité de la participation citoyenne sont jugés prioritaires par un quart des Français. L'intégration des enfants ayant des troubles physiques, psychiques ou mentaux dans le système scolaire est toutefois jugée relativement moins importante (75 %, +2 pts). Malgré une baisse, le vote est toujours considéré comme la manière la plus efficace de s'engager (38 % - 6 pts) mais la confiance dans l'efficacité du vote augmente nettement avec l'âge : 26 % des 18-24 ans estiment qu'il s'agit de la manière la plus efficace de s'engager contre 51 % des 65 ans et plus. ■

LAÏCITÉ, PILIER FONDAMENTAL DU PROJET FÉDÉRAL



“ La laïcité n'est pas un principe exclusivement français, la laïcité est un message universel. ”

rappelle Yves Durand

Tous les ans depuis maintenant quatre ans, les PEP commémorent le 9 décembre, date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 qui établit la séparation des Églises et de l'État. Pour Yves Durand, Vice-président en charge du SI, communication, Laïcité, il faut développer un véritable arsenal pédagogique pour la laïcité, et les moyens de sa mise en œuvre dans les territoires.

Solidaires : Quels sont, pour vous, les enjeux des journées laïcité, le 9 décembre ?

Yves Durand : Au fond, nous avons deux préoccupations. La première, c'est de rappeler les principes de la laïcité : souligner que la laïcité fait partie intégrante de la citoyenneté et qu'il n'y a pas de véritable citoyenneté républicaine sans laïcité, sans les solidarités. La laïcité n'est pas un principe à part. C'est un principe qui s'intègre dans la citoyenneté républicaine ; elle est le socle de notre triptyque républicain : liberté, égalité, fraternité.

La deuxième, c'est de voir comment cette laïcité peut se traduire en actes. Comment peut-elle s'appliquer localement, dans des cas précis avec ses principes et ses valeurs. Par exemple, dans les établissements que nous gérons au nom des PEP. On se demande comment répondre aux atteintes à la laïcité qu'elles soient volontaires ou non : les problèmes de prière, de repas, d'atteinte directe à la laïcité. C'est ce que nous appelons la laïcité en action en nous appuyant sur des exemples précis.

C'est frappant de constater que chez les jeunes, la laïcité est souvent considérée comme une contrainte, quelquefois même comme une atteinte à la liberté d'expression,

alors qu'elle est justement le pilier et le fondement de cette liberté. Il y a tout un travail pédagogique à faire autour de la laïcité, la citoyenneté et la liberté.

Solidaires : Est ce que vous pouvez nous présenter aussi la motion qui a été votée en AG ?

Y. D. : La motion qui a été votée en AG reprend exactement ce que je viens de vous dire. Dans un premier temps, nous rappelons ces principes et ce que nous voulons mettre en place. C'est pourquoi, dans la première partie de cette motion, nous disons notre volonté de développer un véritable arsenal pédagogique pour la laïcité. Nous souhaitons déployer des référents laïcité dans chacune de nos associations, quelles soient départementales ou régionales, qui pourront faire remonter les problèmes que pose l'application de la laïcité au quotidien ; et voir comment on peut y apporter des réponses concrètes. Ce peut être des réponses juridiques ou des réponses pédagogiques, ou tout simplement des espaces de dialogue pour faire comprendre, admettre et même faire aimer la laïcité qui, je le répète, est un fondement de la citoyenneté et de notre pacte républicain.

Pour aider ces référents, nous allons créer un pool d'experts qui va regrouper soit des élus et soit des salariés de la fédération, ainsi que des personnalités extérieures qui seront capables de nous apporter des éléments de réponses à ces problèmes posés par la laïcité en France.

Solidaires : Mais vous avez rappelé récemment que, pour vous, il n'y a pas de « modèle français » de la laïcité.

Y. D. : C'est exact. Je l'ai rappelé dans un colloque organisé par nos amis de Toulouse et de l'Occitanie. Un universitaire rappelait que la laïcité n'est pas reconnue comme telle dans les autres pays d'Europe. C'est pourquoi, on a adopté de cette idée de « laïcité à la française ». Or, moi, je récus ce terme. Il est vrai que la laïcité est effectivement un peu une spécialité française, compte tenu de l'histoire de la France et des rapports entre l'Église et l'État. Mais c'est un message qui doit être universel. Ce n'est pas un principe qui doit être considéré comme français *ad vitam aeternam*. C'est un message universel et je pense que ce qui passe dans le monde aujourd'hui, avec la résurgence de conflits qui sont presque des guerres de religion, montre que ce message de la laïcité est universel. ■

UNE DÉMARCHE INNOVANTE



“ Développement d'un Système d'Information distribué pour les PEP : vers l'émergence d'une stratégie numérique cohérente. ”

Dans le cadre du 6^e projet fédéral, la Fédération générale des PEP a entrepris une démarche innovante en faisant appel à un cabinet d'experts pour mener une mission d'audit. L'objectif était de poser les fondements d'un système d'information commun et distribué pour l'ensemble du réseau PEP. Les résultats de cet audit organisationnel et fonctionnel ont jeté les bases d'une transformation majeure du Système d'Information (SI) fédéral.

Diagnostic et objectifs

L'audit a offert un regard externe sur la gestion des processus des technologies de l'information, permettant ainsi un diagnostic approfondi des forces et faiblesses du système d'information. La conformité au RGPD, la prise de décision éclairée, l'identification des besoins prioritaires, et la préfiguration des évolutions dans le cadre du projet de restructuration du SI fédéral ont été autant de bénéfices tirés de cette démarche.

Principes directeurs

Les 11 grands principes du schéma directeur ont émergé grâce à des ateliers collaboratifs avec les associations locales identifiées dans le cadre de la mission, favorisant une approche participative. Ces principes incluent la nécessité de mettre en place un SI centré sur le service à destination des personnes accompagnées, sur l'interopérabilité des applicatifs, la sécurité, l'accessibilité, la gestion des groupes d'intérêts communs, et la réduction de l'empreinte carbone.

Une motion adoptée

L'adoption quasi unanime de la motion intitulée « Organisation du Schéma Directeur des Systèmes d'Information PEP »

lors de l'assemblée générale ordinaire à Dunkerque a marqué une étape significative. Cette motion confère au SDSI PEP un rôle central dans la mise en œuvre du 6^e projet fédéral, alignant les actions sur la cohérence, la communication, la stratégie, et l'évaluation.

Vers un SI orienté services

Dans la perspective du renforcement du positionnement des PEP, du développement des activités, et de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, le SDSI devient un outil phare. Il évolue d'un simple support technique à un pilotage partagé, aligné sur une stratégie commune de déploiement des compétences numériques.

Quatre piliers structurants

Le SDSI repose sur quatre piliers essentiels :

- Pilotage et Gouvernance
- Efficacité Opérationnelle
- Sécurité et Conformité
- Gestion des Données

Ces piliers, centrés sur l'expérience utilisateur, la numérisation des processus, l'innovation, l'excellence opérationnelle, et la collaboration, dessinent une feuille de route pour le déploiement réussi du SDSI.

Organisation collégiale et stratégique

Pour garantir l'appropriation des principes et atteindre les cibles fixées, une organisation collégiale stratégique et opérationnelle est mise en œuvre. Elle repose sur un principe d'amélioration continue et d'écoute des parties prenantes. Cela comprend un COPIL SI au niveau stratégique, des réunions nationales d'information SDSI, et un comité opérationnel pilotant des groupes de travail thématiques au niveau opérationnel.

Conclusion

En adoptant une approche collaborative et en mettant l'accent sur l'innovation, la Fédération générale des PEP s'engage résolument dans une transformation numérique. Le SDSI devient ainsi un levier essentiel pour fournir des services de qualité, faciliter l'accessibilité des outils, et répondre aux besoins d'accompagnement des personnes tout en assurant la transparence des financements publics. ■

Pascal Ansel,
Directeur système d'information
de la Fédération générale des PEP



“ La Fédération générale des PEP milite depuis toujours pour le droit aux vacances pour tous. ”

Brigitte Houlier, Vice-présidente en charge du Secteur Politiques Éducation Vacances Loisirs et Culture

Depuis plus de 10 ans, un travail important a été conduit avec le réseau PEP pour structurer le secteur classes/vacances pour mieux faire réseau et pour contribuer à rendre visible les PEP comme acteur incontournable agissant pour le droit aux vacances et aux séjours éducatifs. Les travaux co construits avec le réseau en 2022/2023 en sont le reflet.

Solidaires : Vous affirmez que les vacances sont un droit – Pourquoi ?

Brigitte Houlier : Janusz Korzack, en 1924, est à l'origine de la 1^{ère} déclaration des droits de l'enfant, adaptée par la société des Nations, puis ratifiée par l'ONU en 1959. Parmi les droits de l'enfant figure le droit aux vacances, loisirs et activités culturelles. La Fédération générale des PEP milite depuis toujours pour que ce droit soit appliqué. La crise sanitaire et le contexte économique d'inflation et de précarité mettent en évidence les inégalités sociales et territoriales, partir en vacances est plus que jamais essentiel à toutes les personnes. Pour répondre à ce besoin, c'est l'ensemble du réseau qui agit pour que les vacances soient synonymes de découvertes, de répit, d'émancipation individuelle et de partage dans le faire ensemble et le vivre ensemble. Depuis 2018, la Fédération générale des PEP a proposé et défendu la mise en place d'un « pass colo ». Ce pass colo vient d'être annoncé par le gouvernement et sera déployé dès l'été 2024 pour tous les enfants de 11 ans. Ce dispositif représente une avancée de taille qui permettra de renforcer et d'encourager les départs en séjours collectifs pour le plus grand nombre.

Solidaires : Une motion a été votée à l'AG de Dunkerque en 2023, pouvez-vous nous en dire plus ?

Brigitte Houlier : La motion « faire réseau pour les séjours de demain » adoptée

en juin 2023 à l'assemblée générale de Dunkerque est le résultat d'un travail mené sur l'année 2021 et 2022 mais qui est le fruit de travaux entrepris depuis plus de 10 ans avec le réseau.

En 2022, 32 associations (50 participants) ont participé à différents travaux qui ont conduit à de nouvelles orientations validées lors de cette assemblée générale :

- la Qualité, vers une démarche partagée ;
- le Développement de l'activité de séjours et diversification de l'activité des centres de vacances ;
- la réponse aux besoins spécifiques ;
- le Développement durable.

Solidaires : L'écriture de la charte PEP attitude est en cours ; en quoi diffère-t-elle de la charte DEL qui date de 2015 ?

Brigitte Houlier : La création de notre marque PEP Attitude, l'évolution du secteur, les nouveaux besoins rendent nécessaire l'actualisation de notre charte commune et de la charte DEL (Domaine Éducation et Loisirs) vers la charte PEP attitude.

Certaines clauses restent inchangées en lien avec la motion adoptée en 2018 à l'AG de Nantes :

- la territorialité (l'accessibilité de l'offre de séjour sur tous les territoires, à toutes les personnes, avec des conditions tarifaires cohérentes et structurées de manière équitable) ;

- l'Identité des associations et la marque PEP Attitude ;

- l'utilisation du logiciel métier VERN.

En ce qui concerne les propositions d'ajouts, les travaux portés par le réseau doivent permettre de :

- renforcer le travail en réseau ;
- mutualiser les moyens ;
- fluidifier le parcours client en mettant en place le nouveau schéma de commercialisation construit par les associations PEP en 2022-2023 ;
- répondre aux besoins spécifiques ;
- s'inscrire dans une démarche de développement durable en :
 - . limitant l'empreinte carbone ;
 - . privilégiant les courts circuits pour la restauration rapide ;
 - . allant vers les éco-labellisations et la valorisation d'un tourisme social et solidaires ;
- proposer des séjours nature, environnemental et développement durable.

Cette étape a marqué la fin d'une phase de travaux co-construit avec le réseau ; qui va permettre au secteur d'entrer dans une seconde phase dès 2024 en lien avec les nouvelles orientations du projet fédéral :

- une démarche qualité pour l'ensemble des séjours du réseau PEP ;
- une réécriture du projet éducatif des séjours PEP 2023-2024.



“ Revaloriser les métiers mais également leur image en renforçant l'accompagnement et la formation. ”

Pascal Delichère, Vice-président en charge du Secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé

Solidaires : En quoi la revalorisation que vous appelez de vos vœux est-elle fondamentale pour l'attractivité de ces métiers ?

Pascal Delichère : Depuis de nombreuses années, les organismes gestionnaires sont confrontés à des difficultés de recrutement. Les médecins les orthophonistes et les comptables sont rares. Nous avons fondé de grands espoirs lors de la conférence des métiers, sur les dispositions Ségur et Laforcade. Cependant les mesures ne concernent que certains métiers, excluant tous ceux relevant des fonctions support (administration, comptabilité, direction administrative) ce qui a provoqué des tensions au sein des établissements. Les grilles conventionnelles de salaires sont obsolètes et certains en dessous du SMIC. Nous versons des indemnités compensatoires mais elles écrasent l'effet ancienneté lors du passage à l'échelon supérieur pour les plus bas salaires. Les enveloppes de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie destinées aux revalorisations salariales sont soumises à la signature de la Convention collective unique étendue. Or, celle-ci est suspendue à la suite du refus des organisations syndicales de signer l'avenant n°1. Certains employeurs envisagent de dénoncer la convention (66 ou 51). L'identité professionnelle des salariés est sans cesse bousculée par les réformes successives. Les formations proposées ne suffisent pas. Nous mettons en place des accompagnements mais il y a des résistances. Nous assistons à des demandes de ruptures conventionnelles, une errance

professionnelle, la multiplication des arrêts maladie consécutifs à un malaise global. La nature et la fréquence des changements sont difficilement assimilables par les personnels qui se sentent remis en cause en permanence. La nature des évaluations vécues comme des inspections, déstabilisent les personnels de tous niveaux. La période du confinement a créé un rapport différent au travail dont les contraintes sont mal acceptées. Les règles comptables se sont durcies notamment en ce qui concerne la paye et aggravées par les revalorisations salariales avec effet rétroactifs qui compliquent la tâche.

Il est donc nécessaire de revaloriser financièrement les métiers mais également de revaloriser leur image en anticipant les changements et en les assortissant des moyens nécessaires en termes d'accompagnements et de formation. Les primes ne suffiront pas, il faut les intégrer aux grilles de salaire pour qu'elles aient un impact sur le calcul des pensions de retraite.

Solidaires : Or bon nombre d'associations n'ont pas reçu les crédits nécessaires. Expliquez-nous.

Pascal Delichère : La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a bien prévu les enveloppes. Les Agences régionales de santé ont globalement versé les fonds nécessaires mais il y a des disparités selon le mode de calcul. Certaines Agences régionales de santé ont trop versé en appliquant une méthode globale sans analyser en finesse les besoins réels des organismes gestionnaires. D'autres ont minimisé les besoins. C'est plus compliqué en ce qui concerne les établissements dotés selon une

double ou triple tarification qui implique les départements. Certains départements n'ont pas versé les sommes nécessaires car les budgets votés étaient insuffisants.

Solidaires : Il est écrit dans la motion que « C'est aussi important pour redonner un sentiment de justice aux personnels » Que voulez-vous dire ?

Pascal Delichère : Il est injuste de minimiser l'importance et la compétence des fonctions supports. Les secrétaires médicales qui accueillent les patients et reçoivent les confidences, (parfois l'agressivité) des bénéficiaires sont exclus des revalorisations « Laforcade ». La qualité de l'accueil téléphonique et physique est un élément essentiel de la qualité globale de l'accompagnement. Dans le secteur médico-social, le personnel administratif et comptable fait partie de l'équipe d'accompagnement. Certains métiers comme les orthophonistes ou les professeurs sont sous-payés par rapports aux psychologues qui ont le même niveau de qualification.

Il est injuste également de ne pas reconnaître préalablement les compétences acquises au cours des années de pratique professionnelle et de ne pas accompagner le nécessaire changement de posture lié au basculement d'un modèle de prise en charge à un modèle d'accompagnement. Ces changements devraient être progressifs et bien accompagnés par des crédits suffisants pour la formation. La qualité du soin que nous prenons à l'égard de nos professionnels conditionne la qualité du soin qu'ils apportent à nos bénéficiaires. ■



“ La Fédération générale des PEP s’engage pour que la solidarité nationale soit mobilisée au service des aidants et des aidés. ”

Les aidants sont devenus, au cours des vingt dernières années, des acteurs de plus en plus visibles dans l’organisation de notre système social et la nécessité de leur apporter un soutien doit aujourd’hui être une priorité de l’agenda politique.

3 grands axes pour un droit au relais pour tous

Augmentation de la durée de vie, virage domiciliaire, mode d’accompagnement plus inclusif...

sont autant d’évolutions qui impactent aujourd’hui les 11 millions de personnes qui s’occupent d’un proche au quotidien en France. Il ne s’agit pas uniquement de leur proposer des services et temps de répit mais bien de structurer une politique publique qui permette à chacun de trouver au plus près de chez lui des relais. C’est un enjeu politique et de santé publique : Qui doit prendre soin des personnes vulnérables au sein de la société ? Quelle doit être la juste articulation entre solidarité publique et entraide familiale ? Comment éviter que les solidarités de proximité ne s’épuisent ?

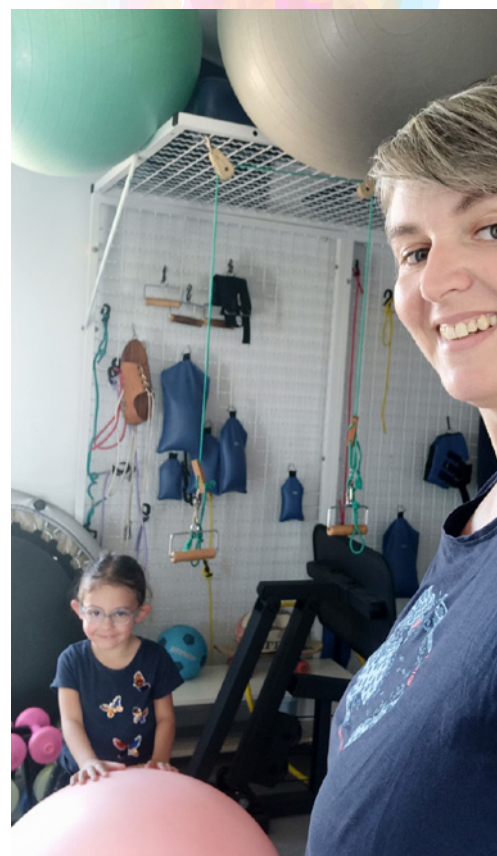
Face à ces nouvelles réalités et enjeux sociaux, la Fédération Générale des PEP prend position en faveur d’un accès à un droit au relais pour tous.

Elle souhaite la mise en place d’un accompagnement global des personnes dans le cadre des politiques de solidarité nationale.

1 **Élargir le droit au répit vers un droit au relais pour tous.** Au-delà de la proposition d’offres ou de temps de répit, il s’agit de développer, rendre accessible, des relais dans une optique de responsabilité partagée entre les proches et l’intervention publique, au sein de laquelle les acteurs associatifs jouent un rôle déterminant.

2 **Développer des stratégies de soutien aux familles et aux aidants, dans une visée de prévention et de lutte contre l’exclusion sociale :** travailler aux équilibres et à l’articulation des vies, des rôles et des temps de chacun (aidants et aidés) en tenant compte des besoins et attentes de chacun pour garantir un « temps pour soi », pour prévenir l’épuisement mais également (re)trouver une place dans la société.

3 **Soutenir la relation d’aide par la solidarité nationale** au sens de la philosophie du solidarisme de laquelle les PEP sont héritières : il s’agit d’inscrire cette relation aidé/aidant dans la construction plus large du bien commun et de la cohésion sociale. La situation d’aidant et ses modalités concrètes doivent relever de choix et ne pas constituer un palliatif à une offre publique insuffisante ou défaillante.



9 propositions concrètes pour :

1. **améliorer et diversifier l'offre de répit et de relais**, et son accessibilité, en réponse aux besoins des aidants et des aidés ;
2. **favoriser l'accès des aidants et des aidés aux structures de droit commun** [établissement d'accueil du jeune enfant, école, emploi, vacances, loisirs...] qui constituent des relais « naturels » grâce à une meilleure lisibilité de l'offre et l'articulation des acteurs sur le territoire ;
3. évaluer et prendre en compte de manière systématique **les besoins des aidants** en complémentarité des besoins des aidés ;
4. **agir contre le non-recours** des aidants aux dispositifs de soutien, et notamment ; **former tous les professionnels** de la santé, du social, du médico-social, et de l'éducation, au repérage et à l'orientation des aidants ;
5. améliorer le repérage et l'accompagnement **des jeunes aidants** ;
6. réaliser une étude d'impact de la **reconnaissance du statut d'aidant** ;
7. **revaloriser les métiers** du lien ;
8. **contribuer à l'évolution des représentations** des professionnels et du public sur la notion d'aidant ;
9. **développer le rôle des employeurs** dans le soutien aux aidants.

À travers ces neuf propositions, la Fédération Générale des PEP s'engage en faveur d'une répartition équitable, partagée et équilibrée des responsabilités entre la solidarité publique et l'entraide des proches d'une personne vulnérable.

Engagés sur l'ensemble du territoire, les PEP déploient de nombreuses initiatives pour accompagner les aidants et les aidés en mettant en place des actions concrètes permettant l'effectivité du droit au relais, dans ses différents champs d'intervention historique, éducation, sport, médico-social et santé.

Des initiatives et dispositifs déployés en région par plus de 100 associations PEP

Les Cafés des Parents, par les parents élus du Conseil de la vie sociale du DAME Borromei-Debay, dispositif d'accompagnement médico-éducatif des PEP 28 qui proposent l'organisation de temps d'échange en partenariat avec l'UDAF 28. Animés par une intervenante spécialisée, ces cafés permettent aux parents de sortir de leur isolement et de partager autour des réalités de la vie de famille avec la situation de handicap de leur enfant, comme : vivre avec le regard des autres, éduquer à la vie affective et sexuelle...



« Les thématiques sont proposées par les parents eux-mêmes. Ces temps d'échange entre parents permettent de favoriser le pas de côté, pour faciliter

la prise de conscience de leur capacité à trouver des réponses et à les partager entre pairs. » Christophe Aubouin, Directeur Général Adjoint PEP 28.

Une initiative déployée en région par les PEP Atlantique Anjou qui assurent l'accompagnement des familles en difficultés à travers des vacances familiales, en partenariat avec des acteurs locaux. L'occasion de pratiquer des activités communes: sortie pêche en mer sur le bateau PEP, balade nature, atelier cuisine, jeux collectifs... Avec des activités réservées uniquement aux enfants, pour permettre aux parents de pouvoir organiser des temps personnels.



Les week-end de répit au Centre La Roche à Stosswhir



Les PEP Alsace, acteur majeur du tourisme social et solidaire ont mis en place la « maison de répit ». Un projet innovant dans l'accompagnement des familles, qui leur offre la possibilité de se ressourcer, de se détendre et de partager.

Les bénéficiaires sont les familles et proches aidants, dont l'un des membres est soit :

- en situation de handicap ou en cours de diagnostic ;
- sujet à des troubles [en souffrance psychique] ;
- atteint d'une maladie longue ;
- un senior en perte d'autonomie.

UN POOL D'EXPERTISE PEP EN FORMATION

Le 6^e projet fédéral met l'accent sur l'engagement des PEP à permettre à chacun, quelle que soit sa situation socio-économique ou territoriale, sa situation de handicap ou de santé, de participer aux décisions qui le concernent et d'exercer pleinement sa citoyenneté pour construire ensemble la société démocratique, inclusive et solidaire que nous voulons.

“ L'autodétermination est une approche, une façon de voir les rapports humains qui permet à chacun d'avoir un certain pouvoir d'agir sur sa propre vie, sur les aspects qui sont importants pour lui. ”

explique **Daniel Boisvert**

Première étape de cet engagement, la constitution d'un pool d'expertise constitué de 20 salariés PEP chargé de construire collectivement les ressources à partager avec l'ensemble du réseau PEP en matière d'autodétermination et de participation sociale et citoyenne.

Après deux journées de formation à Créteil avec Daniel Boisvert, Professeur universitaire en communication sociale et directeur général du CNEIS (Consortium National d'Experts en Inclusion Sociale) Canadien ainsi que Éric Piriou directeur du Centre de Preuves de la Société Inclusive (CPSI), ce groupe est parti pour une semaine de stage d'immersion au Québec découvrir les politiques publiques et les pratiques canadiennes.

L'objectif de ce projet de formation est de construire une vision commune PEP avec des compétences à déployer dans le réseau sur l'autodétermination et la participation sociale et citoyenne de tous les publics.

« Quand on évoque l'idée d'autodétermination, on entend par là : développer notre propre capacité d'agir dans les sphères significatives de notre vie,



celles qui influencent notre qualité de vie. L'autodétermination dépendra de notre capacité d'exercer une influence et une interdépendance avec notre environnement, en assurant pour soi-même une régulation de ses propres comportements. Ceci implique d'être capable de mettre en place des agirs qui permettent de se développer, de se réaliser et en étant, bien sûr, autonome. C'est-à-dire autonome au niveau fonctionnel : être capable d'agir [ou de faire agir] dans la vie courante », indique Daniel Boisvert.

En France, le mot autodétermination est depuis peu utilisé principalement par le champ du handicap, dans le but de créer les conditions pour que les personnes concernées soient en position de faire leurs propres choix. Pendant longtemps, on a pensé que celles-ci n'avaient pas de besoins à ce niveau-là, on jugeait qu'elles n'étaient pas concernées par l'autodétermination, pourtant reconnue comme naturelle et légitime chez toutes les autres personnes.

Éric Piriou ajoute : « L'idée qu'on a échangée avec la Fédération générale, c'est que l'autodétermination est avant tout un principe humaniste, plus que des outils ou des méthodes qui permettent de soutenir cet objectif. Il s'agit de se dire que toute personne [ou tout groupe de personnes] où qu'il soit d'où qu'il vienne, a une capacité à prendre de plus en plus d'émancipation et de contrôle sur sa propre vie, quel que soit son statut ».

Le « Centre de Preuve Société Inclusive » (CPSI) a pour vocation d'initier des partages de connaissances et de recherches, de

soutenir des transferts de dispositifs éprouvés dans le domaine de l'accompagnement et de fournir un appui méthodologique.

« On n'est pas de trop à réunir nos connaissances, nos champs de connaissances et d'expertises, mais aussi nos erreurs et réussites, pour essayer de voir de quelle façon on peut être partout sur le territoire et, [où qu'on soit dans l'échiquier, personne concernée, professionnel ou bénévole] comment peut-on être une personne ressource qui soutient cet engagement humaniste éthique que ce soit auprès d'un individu ou auprès d'un groupe. L'idée, c'est de réunir l'expertise qui vient du réseau PEP, de l'ensemble des métiers du réseau, de l'enrichir des connaissances et expériences qui ont fait leurs preuves, puis imaginer de quelle façon on va s'entraider, comment on va collaborer pour être autant de personnes ressource sur l'ensemble du territoire et l'ensemble des métiers », remarque Éric Piriou.

Pour construire cette vision et ces pratiques communes, le groupe est constitué de 20 salariés de douze associations et de l'équipe de la Tête de réseau avec des métiers venant de tous les secteurs d'activité : éducateurs, directrice de centre social, directeur de centre de vacances, directeur adjoint d'une association, directeurs de dispositifs médicosociaux.

C'est en mobilisant la diversité des secteurs d'activité, métiers et compétences des PEP que nous contribuerons à mettre en œuvre les conditions de l'émancipation et de la participation de tous au contrat social. ■

LES OLYMPIADES CULTURELLES 2024 DES PEP 18

« Sport et art se complètent merveilleusement », affirment joyeusement les PEP 18. Aussi ont-ils décidé d'encourager la pratique sportive pour tous par le biais de la photographie en proposant des ateliers photographiques aux élèves de l'IME de Saint-Amand et la classe Ulis de Bourges. Daniel Pissondes, référent culturel, rappelle que le sport aussi est un art...

Solidaires : Comment faites-vous pour décliner votre beau slogan ?

Daniel Pissondes : On a d'abord cherché les sports listés par les J.O. puis on en a choisi une dizaine et, à partir de là, une fois par semaine, les jeunes se rendent dans un établissement pour prendre des photos. Ce peut être des photos d'entraînements, de joueurs, d'accessoires... Tout ce qui touche au sport. Ils sont accompagnés d'un photographe professionnel, Yannick Pirot, et cela donnera une exposition itinérante et un livre.

Solidaires : Quel est votre but ?

Daniel Pissondes : Nous souhaitons faire évoluer la représentation que chacun peut avoir du handicap.

“ Sport et art se complètent merveilleusement. ”

Car lorsqu'on parle de handicap (notamment de handicap mental) ça fait parfois un petit peu peur. Certains s'attendent à ce que les personnes soient complètement irresponsables. Beaucoup ne connaissent pas. C'est pourquoi nous proposons ces activités culturelles (la photographie, le théâtre, ou les arts graphiques) et quand on restituera ce travail qu'ils auront accompli, chacun verra que ces personnes sont capables d'une qualité insoupçonnée lorsqu'elles sont bien accompagnées. À notre manière, à une petite échelle, on souhaite faire évoluer les perceptions.

Solidaires : Vous allez voir les Jeux Olympiques aussi ?

Daniel Pissondes : On espère. Il y a des places qui ont été attribuées, par le ministère la culture, à la Fédération pour les para olympiques. Je crois qu'il y en a une centaine qui va être distribuée aux établissements suivant leurs projets. J'espère qu'on aura l'occasion d'être sélectionnés et qu'on pourra les emmener voir les J.O. 2024. ■



LABELLISATION GÉNÉRATION 2024

Rencontre avec Corentin Burban, éducateur sportif au sein du DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique), situé à Quéven, à côté de Lorient dans le Morbihan (56) qui a obtenu la « labellisation génération 2024 ».

Solidaires : La labellisation génération 2024 est un beau titre qui donne envie. De quoi s'agit-il ?

Corentin Burban : L'État a mis en place un label pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui s'appelle label génération 2024. Celui-ci permet aux écoles, aux établissements scolaires et supérieurs mais également aux établissements médicaux sociaux de mettre en place des actions par le biais du sport. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Solidaires : Vous avez trouvé de nombreux sports qui sont dirigés vers un public en situation de handicap ?

Corentin Burban : Notre établissement est un DITEP (dispositif institutions « thérapeutique, éducatif et pédagogique »). Nous sommes une équipe pluridisciplinaire sur ces trois pôles. Pour le pôle éducatif, nous avons des éducateurs spécialisés, un sportif (moi-même). Pour le pôle pédagogique, nous disposons de professeurs des écoles détachés de l'Éducation nationale. Pour le pôle thérapeutique, nous disposons d'une pédopsychiatre et de psychologues. Dans le cadre de ces trois pôles, on met en place un accompagnement personnalisé pour les enfants/adolescents en situation de handicap psychique (troubles du comportement). Nos jeunes alternent entre école/collège ou lycée et DITEP.

Solidaires : En quoi les Jeux Olympiques sont-ils une opportunité ?

Corentin Burban : Par le biais de mon travail d'éducateur sportif, je passe par le sport pour travailler tous types d'apprentissage avec

“ Saisir l'opportunité des Jeux Olympiques en France. ”



ces jeunes. Le fait que les J.O. soient sur Paris est une opportunité évidente. Nous nous sommes rapidement inscrits sur un projet pour pouvoir aller voir les J.O. sur Paris. Dans cette perspective, tout au long de l'année, je mets en place des cycles sportifs en lien avec les disciplines olympiques. Et ainsi, nous apprenons à nos jeunes quels sont les types de sports, quels sont les règles, le cadre, quels sont les systèmes de points. J'aborde tout ce qui touche à la notion de compétition ou de loisirs. C'est vrai qu'avec les Jeux Olympiques, on est plus sur le versant « compétition ». Par exemple, un groupe aura l'opportunité de faire du tennis de table, du rugby, du football, du basket, du volley qui sont des disciplines olympiques. ■

UNE JOURNÉE EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE



Le 7 décembre 2023, le groupe de travail fédéral culture de la Fédération Générale des PEP s'est réuni durant une journée en partenariat avec le ministère de la culture dans le cadre de notre convention pluriannuelle d'objectifs.

“ Être ensemble et rester soi-même, devise de la Comédie Française qui fait écho à l'approche des PEP. ”

La matinée s'est déroulée au sein de la Comédie Française, institution culturelle française, publique, fondée en 1680 et résidant depuis 1799 au cœur du Palais-Royal dans le 1^{er} arrondissement de Paris.

Le groupe a pu visiter ce lieu emblématique puis échanger avec Pauline Pagnol, Responsable des relations avec les publics.

La comédie française propose un accès à l'ensemble des spectacles à des tarifs privilégiés pour ceux qui en sont le plus éloignés. Par ailleurs, la démarche d'accessibilité à l'ensemble des spectacles pour les personnes en situation de handicap nous a permis d'envisager un partenariat au bénéfice de l'ensemble du réseau PEP. Nous retiendrons la devise de la Comédie-Française en latin, « *Simul et singulis* » qui peut être traduite par « être ensemble et rester soi-même » qui fait écho à l'approche des PEP de la culture comme levier d'émancipation et de vivre ensemble.

L'après-midi a été consacrée à un échange avec Nicolas Merle, chef de bureau interministériel à la Délégation Transmission, Territoire et Démocratie Culturelle, au sein du Ministère de la Culture, pour échanger



autour des enjeux du ministère et des actions portées par le réseau PEP autour des trois axes de notre convention :

- la culture un outil d'animation des territoires et de développement social et local ;
- faciliter l'accès à la culture de tous par le déploiement des pratiques artistiques et culturelles et le soutien à la création ;

- inscrire la dynamique culturelle des PEP dans les politiques et dispositifs interministériels.

Cette journée est le signe d'une reconnaissance des PEP par le ministère de la culture. Les perspectives abordées renforcent notre partenariat et permettent au réseau PEP, dans le cadre de son 6^e projet fédéral, de préparer culturellement l'année 2024. ■



Les p'tits PEP

LA MARQUE PETITE ENFANCE

DU RÉSEAU NATIONAL PEP

DES SOLUTIONS INNOVANTES, POUR NOS PARTENAIRES LOCAUX

Les PEP proposent une expertise locale pour construire avec vous une réponse « Petite Enfance » adaptée aux besoins des familles dans vos territoires.

Le réseau PEP vous accompagne pour :

- **Construire** avec vous un projet petite enfance adapté à vos publics, à partir d'une étude de besoins et d'un diagnostic.
- **Assurer** la gestion de vos établissements d'accueil des jeunes enfants et des lieux de soutien à la parentalité.
- **Former** vos équipes (agents territoriaux, personnels des structures) à l'accueil de publics spécifiques : enfants en situation de handicap ou malades et leurs familles, jeunes mères collégiennes et lycéennes.
- **Créer** avec vous des projets éducatifs et sociaux mettant en œuvre des passerelles entre le secteur de la petite enfance, l'école et le secteur médico-social.

Les P'tits PEP, des valeurs au service de la petite enfance pour agir contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge !

34 EAJE

Etablissements
d'Accueil du Jeune Enfant

7 RPE

Relais Petite Enfance
+ **2** Espaces Parents / Familles

13 LAEP

Lieux d'accueil enfants parents

68 CAMSP

Centre d'Action
Médico-Sociale Précoce

22 PRH

Pôles Ressources Handicap
dont **13** pour les 0-6 ans

Près de **20600** enfants

& **10200** parents
accompagnés par les PEP en 2022